

OFFRE D'UN STAGE OBLIGATOIRE DE SIX MOIS POUR ELEVE-AVOCAT

Le cabinet CAMBRIEL & ASSOCIES, basé à MONTAUBAN (82) composé de 4 avocats (Me Jean CAMBRIEL, Me Cécile GERBAUD-COUTURE, Me Barry ZOUANIA, Me Florence SIMEON), propose d'accueillir un(e) élève-avocat dans le cadre du stage obligatoire de six mois en cabinet, dans l'idée de lui proposer un contrat de collaboration libérale d'avocat à l'issue du stage, sous réserve de réussite à l'examen final du CAPA.

Pré-requis :

- Titulaire du pré-CAPA
- Titulaire d'un Master 2 (ou non)

Domaines d'activité :

- contentieux civil contentieux
- contentieux pénal

Les attentes de l'Entreprise :

- rigueur rédactionnelle
- bonne culture juridique générale
- volonté de s'inscrire sur le long terme

Type de contrat :

- contrat de stage obligatoire de six mois
- poste à pourvoir immédiatement

Le cabinet intervient principalement pour des institutionnels et clients grands comptes (banques, compagnies d'assurance, assurances de protection juridique, entreprises).

Contact :

Envoyez CV + lettre de motivation à l'adresse suivante : contact@cabinet-cambriel.fr

Le cabinet possède un site Internet.